

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le jeudi 13 décembre 2012, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Jacques Drolet, Dominique Labbé et Micheline Darveau, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé ainsi que le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Résolution – Mise à jour investissements projet de revitalisation du Parc de la Tour;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

*012-125*

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claude Beauchemin appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*012-126*

**Item 2 Résolution - Mise à jour investissements projet de revitalisation du Parc de la Tour**

**Attendu qu'il** est de la volonté du Conseil municipal de s'assurer que le développement et l'aménagement du site du Parc de la Tour s'inscrivent dans un plan de développement à long terme;

**Attendu que** des sommes ont été prévues à cet effet dans le pacte rural au titre d'aide au développement des infrastructures régionales;

**Attendu que** par sa résolution numéro 010-056, le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a mandaté la firme Option aménagement pour la réalisation d'un projet de revitalisation et de remise en état du Parc de la Tour;

**Attendu que** par sa résolution numéro 011-017, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a autorisé l'achat de trois barrières, 6 portes, en acier galvanisé auprès de l'Atelier d'usinage YL de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans;

**Attendu que** par sa résolution numéro 011-073, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a autorisé l'octroi d'un contrat pour les fondations des barrières d'accès au site du Parc de la Tour aux Fondations Conrad Bafaro inc.;

**Attendu que** par sa résolution numéro 011-103, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a autorisé la construction de monticule gazonné auprès de l'Entreprise Martin Labrecque inc.;

**Attendu que** par sa résolution numéro 012-095, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a autorisé la construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel au centre du Parc de la Tour par l'octroi d'un contrat à AVL constructions inc.;

**Attendu que** par sa résolution numéro 012-096, la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a autorisé la construction et la préparation du raccordement du futur bâtiment multifonctionnel au réseau d'égout municipal existant par l'octroi d'un contrat aux Entreprises Gosselin & Tremblay inc.;

**Attendu que** les étapes à réaliser pour la production des états financiers et de l'audit en général pour l'exercice annuel au 31 décembre 2012 seront simplifiées par une mise à jour des détails du financement de ces différentes décisions;

**En conséquence,** il est proposé par Claude Beauchemin appuyé par Micheline Darveau

Et

**Il est résolu**

**Que** la mise à jour des investissements réalisés et à compléter pour le projet de revitalisation du Parc de la Tour soit adopté selon le tableau suivant :

Partie du projet	Dépense effectuée ou prévue (incluant les taxes nettes)	Total
Plan de réaménagement (Option aménagement)	22 658,00 \$	22 658,00 \$
Construction et aménagement des barrières	14 329,00 \$	36 987,00 \$
Aménagement des monticules	10 239,00 \$	47 226,00 \$
Construction du bâtiment multifonctionnel (Projet global avec branchement au réseau d'égout)	180 811,00 \$	228 037,00 \$
<b>Total de l'investissement</b>		<b><u>228 037,00 \$</u></b>

Financement	Financement effectué ou prévu (incluant les taxes nettes)	Total
Pacte rural	168 126.00 \$	168 126.00 \$
Fonds de parc et terrain de jeux		
- Résolution 012-095	4 938.00 \$	
- Ajustement financement – Résolution 012-126	<u>362.00 \$</u>	
	5 300.00 \$	173 246.00 \$
Fonds de roulement		
- Résolution 011-173	24 053.00 \$	
- Résolution 012-095	28 015.00 \$	
- Résolution 012-096	1 889.00 \$	
- Ajustement financement Résolution 012-126	<u>135.00 \$</u>	
	54 092.00 \$	227 518.00 \$
Provenant des dons et subventions (par le fonds général de fonctionnement)	519.00 \$	228 037.00 \$
<b>Total du financement</b>		<b><u>228 037.00 \$</u></b>

Monsieur Roger Simard demande le vote,

Madame Lina Labbé appelle le vote,

Opposé 2

En faveur 4

Résolu à la majorité des conseillers (ères) présents

### Item 3 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 05 et se termine à 20 h 10 pour une durée de 5 minutes.

7 personnes étaient présentes à la séance.

*012-127*

### Item 4 **Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Jacques Drolet, il est 20 h 10.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.